



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 043 • 1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 30 mai 2012

Président

M. Larry Miller

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le mercredi 30 mai 2012

•(1555)

[Traduction]

Le président (M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC)): Je déclare la séance ouverte et je prie nos témoins de bien vouloir nous pardonner de les avoir fait attendre. Nous entendrons aujourd'hui MM. Rick Bergmann et Jean-Guy Vincent, du Conseil canadien du porc. Nous accueillons également les représentants de l'Alliance canadienne du camionnage, Mme Pagnan et M. Laskowski, et, par vidéoconférence, ceux de la Canadian Cattlemen's Association, MM. Dennis Laycraft et John Masswohl.

Je vous souhaite la bienvenue à tous.

Au cas où nous éprouverions des difficultés techniques, nous allons vous écouter en premier. Vous avez 10 minutes au maximum. Allez-y.

M. Dennis Laycraft (vice-président exécutif, Canadian Cattlemen's Association): Premièrement, je vous remercie de nous avoir invités à comparaître devant vous aujourd'hui et de nous avoir permis de le faire d'ici, à Québec. La Canadian Cattlemen's Association est une organisation nationale qui représente plus de 80 000 producteurs de bovins de boucherie au Canada, dans tous les secteurs de la production bovine.

En 2011, les producteurs de bovins ont réalisé 6,5 milliards de dollars de recettes monétaires agricoles, et la chaîne de valeur du boeuf a injecté plus de 26 milliards de dollars dans l'économie canadienne. La production bovine crée de nombreux emplois, particulièrement dans les régions rurales du Canada, et les producteurs gèrent avec prudence les vastes pâturages canadiens qui soutiennent la biodiversité, constituent un habitat essentiel à la faune et emprisonnent le carbone.

L'industrie bovine canadienne est vaste et complexe, mais elle produit l'un des meilleurs boeufs au monde. Elle est composée surtout d'exploitations familiales, constituées ou non en société. La chaîne commence chez les producteurs d'animaux reproducteurs et chez les naisseurs dans pratiquement toutes les provinces canadiennes. Ils produisent les meilleurs veaux au monde grâce à nos pâturages et à nos cultures fourragères. Ces animaux sont généralement vendus comme bovins d'engraissement ou à des parcs de semi-finition ou d'engraissement quand ils pèsent entre 500 et 900 livres, à la première étape de production.

Les parcs de semi-finition nourrissent les veaux jusqu'à un poids donné avant de les revendre à des parcs d'engraissement, qui nourrissent les animaux de rations à forte teneur énergétique composées de céréales fourragères produites localement. Ces parcs appliquent des normes strictes pour porter les animaux à leur poids final et donner à la viande la qualité sensorielle exceptionnelle que l'on reconnaît au boeuf canadien. Ces bovins engraisés aux céréales sont ensuite vendus aux abattoirs du Canada et des États-Unis. C'est notre système national de classification du boeuf, exploité par le secteur privé mais assujéti à la réglementation fédérale et géré par

l'industrie, qui mesure la qualité et fournit de l'information sur l'orientation des marchés dans toute la chaîne de production.

Toutes les étapes de production font intervenir de nombreuses activités d'appui qui sont d'importants employeurs au Canada rural, notamment les céréaliculteurs, les fournisseurs de services et de produits vétérinaires, les fournisseurs de services et d'équipements agricoles, les marchés aux enchères, les négociants d'animaux, les institutions financières et les camionneurs. Un grand parc d'engraissement est souvent le principal employeur agricole dans sa collectivité.

L'industrie canadienne des bovins de boucherie est présente dans le monde entier, et nous avons un marché intégré avec les États-Unis. L'intégration du marché a débuté il y a plus d'un siècle et elle a assuré de nombreux avantages à l'industrie. Aujourd'hui, nos échanges bilatéraux de bovins sur pied et de produits du boeuf sont les plus importants au monde et nous avons un libre accès au principal marché de bovins de boucherie du monde.

Nous appuyons sans réserve le Conseil de coopération en matière de réglementation et nous remercions le premier ministre de cette excellente initiative. En réduisant au maximum le coût des échanges transfrontaliers, nous accroissons directement le prix que nous obtenons pour notre bétail, car notre prix est concilié avec le prix du marché américain.

Nous sommes très optimistes quant à l'avenir de l'industrie canadienne des bovins de boucherie, surtout parce que la demande mondiale de boeuf de grande qualité ne cesse de croître. Le nombre de bovins décline dans le monde, et la population et le revenu par habitant dans les pays en développement continuent d'augmenter. Plus le revenu disponible est élevé, et plus la demande de protéines de qualité augmente. La population mondiale augmente au rythme d'un milliard d'habitants tous les 12 ou 16 ans. Le Canada sera l'un des rares pays exportateurs nets en mesure de contribuer à satisfaire cette demande croissante. De fait, nous croyons que l'agriculture pourrait, dans un avenir prévisible, devenir l'une des principales industries en expansion au Canada.

L'an dernier, les prix du bétail ont connu une forte hausse, y compris les prix des reproducteurs. Le taux de rétention des génisses a donc été plus élevé, et le nombre de bovins se stabilise actuellement et devrait ensuite augmenter lentement. Ces prix plus élevés sont attribuables à une diminution de l'offre et à une demande mondiale croissante à laquelle nous avons maintenant accès.

Depuis janvier, depuis la réouverture du marché coréen, l'accès à tous nos marchés d'exportation prioritaires est essentiellement rétabli. Chacun de ces marchés a des préférences données qui ajoutent de la valeur à certains produits du boeuf qui seraient sans doute considérés uniquement pour la parure ou la fonte au Canada si nous n'arrivions pas à les exporter.

Selon des estimations récentes, ces préférences ajoutent plus de 200 \$ par tête de bétail au prix que nous toucherions au Canada. Nous voulons souligner les efforts du Secrétariat de l'accès aux marchés, des ministres de l'Agriculture et du Commerce et du premier ministre, qui ont permis de récupérer ces marchés pour nos membres.

Nous avons récemment eu connaissance de questions soulevées au sujet des dépenses de voyage du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, ces deux dernières années. Les efforts du ministre se sont traduits par une augmentation d'au moins 720 millions de dollars de nos recettes l'an dernier seulement. Cela correspond à un rendement de plus de 2 600 \$ pour chaque dollar dépensé au titre des déplacements du ministre. Il faut continuer de déployer des efforts pour améliorer encore notre accès aux marchés. Selon nos estimations, il serait possible d'aller chercher encore 139 millions de dollars sur nos grands marchés.

Nous continuons également d'appuyer l'AECG avec l'Europe et l'initiative d'APEG avec le Japon, qui pourraient assurer au Canada un accès préférentiel qui nous procurerait un immense avantage sur nos concurrents. Nous appuyons aussi les efforts d'adhésion au Partenariat transpacifique, surtout si le Japon doit lui aussi y adhérer. Au cours des 10 prochaines années, la plus forte croissance de la demande de boeuf d'importation devrait venir de l'UE et du Japon.

Vous nous avez demandé de commenter nos difficultés et nos enjeux ainsi que d'autres facteurs qui favorisent ou entravent notre réussite et votre intérêt concernant une intervention fédérale qui viserait à régler ces difficultés.

Il me reste peu de temps, mais je mentionnerai certaines des difficultés auxquelles nous nous heurtons. Disons que l'accès aux marchés est encore entravé par des questions liées à l'ESB, notamment pour les animaux de moins de 21 mois au Japon et de moins de 30 mois dans certains pays, dont le Mexique. Les coûts d'exploitation augmentent pour tous nos membres, tout comme les marges de crédit d'exploitation, en raison des prix plus élevés du bétail et des intrants, et notre écart de productivité avec les États-Unis s'accroît — et j'indique ici entre autres secteurs concernés les rendements céréaliers et la mise au point de variétés de céréales fourragères. Il y a aussi une pénurie de main-d'oeuvre, et les travailleurs canadiens sont peu enclins à venir travailler en milieu rural. En outre, la réglementation nuit à la compétitivité dans divers secteurs.

Nous croyons que certaines de ces questions nécessitent une étroite collaboration entre l'industrie et le gouvernement, et que d'autres se résoudraient grâce à un climat commercial compétitif qui permettrait au secteur privé de s'épanouir.

La salubrité des aliments est certainement un secteur de collaboration. C'est notre grande priorité à tous, et nous obtiendrons de meilleurs résultats si nous collaborons. L'industrie a décrété que ce secteur devait être exempt de concurrence, et tous les intervenants mettent en commun l'information et la technologie. La recherche et l'innovation sont des facteurs essentiels à notre réussite. L'établissement de grappes de recherche agro-scientifique alignées sur nos tables rondes de chaîne de valeur est une cause d'optimisme. Il est essentiel de s'engager à long terme à contribuer au financement et au maintien des ressources clés de recherche fédérales pour réussir dans ce domaine. La coopération et la modernisation en matière de réglementation sont également essentielles pour attirer l'investissement et encourager l'adoption rapide des nouveautés produites par la science, y compris les variétés végétales. En raison de la taille modeste du marché canadien et des règles régissant les nouveautés,

certaines entreprises préfèrent faire d'abord homologuer leurs produits aux États-Unis.

Le Secrétariat de l'accès aux marchés, le SAM, a créé une équipe spécialisée et coordonnée pour assurer une collaboration étroite avec l'industrie et régler certaines questions techniques d'accès aux marchés. L'investissement dans le Secrétariat de l'accès aux marchés est l'une des dépenses gouvernementales qui ont produit les meilleurs rendements et il doit être maintenu et bonifié.

Après la négociation de l'accès aux marchés par le SAM et les ministres, il faut développer les marchés d'exportation. Nous nous efforçons d'établir la supériorité du boeuf canadien dans chaque marché. Comme je l'ai dit, ces marchés accroissent la valeur de chaque animal et ils améliorent la compétitivité de notre industrie de la transformation. Il est important et nécessaire de maintenir le financement partagé de ces programmes pour faire concurrence à des pays comme les États-Unis, qui accordent un important appui à l'industrie américaine au titre du développement des marchés.

La modernisation de la réglementation est une excellente initiative et elle permettra d'éliminer certaines politiques archaïques qui freinent l'adoption de procédures et de technologies améliorées. Nous voulons que les produits du boeuf canadiens soient reconnus comme les meilleurs au monde. Il est nécessaire d'avoir un régime de réglementation propice à l'innovation pour encourager une amélioration constante. Dans bien des cas, cela signifie une réduction des règlements normatifs et une augmentation des objectifs fondés sur les résultats.

La gestion du risque et les programmes de secours demeurent des secteurs importants de collaboration entre l'industrie et le gouvernement. Nous avons recommandé certains changements à apporter aux programmes de gestion du risque d'entreprise et nous préconisons un programme national d'assurance-prix inspiré du modèle albertain, qui repose sur des principes actuariels. Neuf ans après la découverte de l'ESB, il n'y a toujours pas de programme de secours adéquat pour réagir efficacement à une élosion de maladie animale à l'étranger qui aurait pour effet de fermer les frontières.

Nous connaissons une pénurie de main-d'oeuvre agricole spécialisée, en particulier dans l'Ouest. Nos méthodes et systèmes de production, à commencer par les soins aux animaux, comptent parmi les plus perfectionnées au monde. Le recrutement d'employés bien formés qui veulent travailler et vivre dans les régions rurales du Canada représente un immense défi, et la situation ne fera qu'empirer.

● (1600)

Nous préconisons des changements au programme des travailleurs étrangers temporaires, pour qu'il soit plus efficace et qu'il facilite l'obtention du statut de résident permanent.

Les tables rondes sur la chaîne de valeur sont d'excellentes tribunes qui permettent de réunir tout un secteur avec le gouvernement. Nous recommandons fortement qu'elles soient maintenues.

Je terminerai en mentionnant diverses initiatives que nous menons au nom de l'industrie. Nous sommes le premier groupe national — et jusqu'à maintenant, le seul — à avoir instauré un prélèvement national pour financer les activités de recherche et de promotion commerciale. Récemment, nous avons fusionné nos groupes de marketing pour créer une nouvelle organisation de marketing global, baptisée Canada Beef Incorporated. CBI cherche à asseoir la supériorité du boeuf canadien en fonction de sa valeur et de nos antécédents en matière de salubrité, de qualité et de service.

Nous avons établi le Beef InfoXchange System, qui est le système de partage d'information sur les bovins de boucherie le plus moderne et le plus efficace au monde. Le programme a été lancé cet hiver chez les naisseurs et il contient maintenant de l'information détaillée sur les carcasses. Cette information peut être consultée par le producteur d'origine, qui a investi dans le programme national d'étiquettes d'oreille. Nous ajoutons actuellement des données supplémentaires sur la production et la santé animale au niveau du parc d'engraissement et nous utiliserons ce système pour encourager la tenue de dossiers sur l'âge et d'information de suivi pour notre système de traçabilité.

Enfin, nous avons mis sur pied un programme de jeunes leaders il y a deux ans, pour encourager les jeunes à faire carrière dans notre industrie. Nous sommes heureux de pouvoir dire que c'est l'une de nos initiatives les plus réussies, et elle continue de prendre de l'expansion.

Je m'arrête ici, car je sais que vous aurez des questions à poser. Permettez-moi de vous remercier à nouveau de cette invitation.

●(1605)

Le président: Merci beaucoup, Dennis.

Passons maintenant au Conseil canadien du porc. Vous avez un maximum de 10 minutes. Nous vous écoutons.

M. Jean-Guy Vincent (président du conseil d'administration, Conseil canadien du porc): Merci, monsieur le président.

Je commence.

[Français]

Bonjour, mon nom est Jean-Guy Vincent. Je suis président du Conseil canadien du porc. Je suis producteur de porc à Sainte-Séraphine, au Québec, et président du conseil d'administration du Conseil canadien du porc. J'éleve plus de 25 000 porcs par année. Je ferai la première partie de la présentation, et le vice-président, Rick Bergmann, fera la deuxième.

Je tiens à remercier les membres du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire de la Chambre des communes de nous avoir invités cet après-midi pour discuter de la chaîne d'approvisionnement des produits de l'industrie canadienne de la viande.

En tant que producteurs de porc, nous avons plusieurs organisations nationales qui s'emploient à assurer une valeur ajoutée. Le Conseil canadien du porc détermine l'orientation générale sur le plan national, exploite les programmes et représente les producteurs auprès du gouvernement fédéral et d'organismes internationaux. Les administrateurs du Conseil canadien du porc sont des producteurs de partout au Canada, élus par des producteurs de leur propre province pour siéger au conseil d'administration.

Canada Porc International, un organisme régi par un conseil d'administration représentant les producteurs, les transformateurs et les négociants, fait la promotion du porc canadien sur les marchés internationaux. Le Conseil canadien de la santé porcine, qui regroupe des producteurs, des transformateurs, des représentants de sociétés de génétique et des vétérinaires, s'occupe de santé porcine. Swine Innovation Porc, dirigé essentiellement par des producteurs, engage les meilleurs scientifiques canadiens pour étudier les aspects essentiels de la production et des produits.

Ensemble, ces organisations offrent des programmes et services qui profitent aux producteurs directement à la ferme et au-delà de la ferme. Elles optimisent les investissements des producteurs grâce à

d'autres sources de financement et procurent d'importants avantages aux producteurs et à l'industrie.

Le Conseil canadien du porc joue un rôle de premier plan en coordonnant les informations fournies par l'industrie et en communiquant les besoins des producteurs au gouvernement fédéral. Au cours des dernières années qui ont été difficiles, lorsque l'industrie s'est trouvée dans le besoin, le gouvernement fédéral, le CCP et l'industrie ont collaboré en vue de lancer d'importants programmes pour les producteurs, notamment les avances de secours et les sursis connexes, le Programme de réforme des porcs reproducteurs, le Programme de transition pour les exploitations porcines et le Programme de réserve pour pertes sur prêts dans l'industrie du porc. Il est important de souligner que certains programmes ont eu besoin de la collaboration de l'opposition pour venir en aide aux producteurs.

Malgré le ralentissement du secteur porcin, l'industrie canadienne du porc conserve sa renommée pour ses normes d'élevage et ses produits de grande qualité. Les marchés mondiaux exigent des produits agricoles et alimentaires qui ne présentent aucun danger, qui sont de grande qualité et qui résultent de pratiques rigoureuses.

L'industrie reconnaît l'importance de mettre en place des systèmes qui garantissent la salubrité des aliments, veillent au bien-être des animaux, assurent la traçabilité de ceux-ci et comportent des mesures rigoureuses de biosécurité. Nous devons conserver un avantage concurrentiel au sein des marchés étrangers. Il est essentiel d'offrir des produits qui dépassent toutes les attentes et qui sont sans égal, qui se distinguent au chapitre de la qualité et qui offrent une valeur ajoutée.

Le programme Assurance qualité canadienne, ou AQC, est le programme national du CCP contrôlé par les producteurs et fondé sur les principes de l'analyse des risques et maîtrise des points critiques, ou HACCP, et auxquels sont soumis 95 p. 100 des porcs transformés au pays. Il s'agit d'un outil de gestion de l'utilisation des intrants qui réduit les éventuels coûts liés à la salubrité des aliments à la ferme. Un seul programme de salubrité des aliments répond aux exigences de l'ensemble des transformateurs et détaillants canadiens, et donne au Canada un avantage sur les marchés étrangers. Il évite les coûts et la confusion causée par les nombreuses exigences des clients.

●(1610)

Le programme de Bien-être animal, de même que la prochaine version révisée des codes de pratique témoignent de la nécessité de gagner et de garder la confiance des clients, tant au pays qu'à l'étranger. Sans normes sur les soins aux animaux, les produits canadiens seront mis à rude épreuve sur les principaux marchés, y compris ici, au Canada.

L'industrie porcine prend très au sérieux la prévention des maladies grâce à un investissement public géré par le Conseil canadien de la santé porcine. Quatre-vingt-quinze pour cent de la production bénéficiera des outils et de la formation nécessaires à la mise en oeuvre d'une norme nationale de biosécurité. Cette norme protégera les opérations des producteurs de porc, diminuera le risque de maladies et réduira le coût global de production.

D'autres secteurs clés, le transport, par exemple, bénéficieront d'investissements supplémentaires puisqu'ils sont visés par la norme. Tout cela réduira davantage les risques à la ferme et augmentera le résultat net. Le Conseil canadien de la santé porcine collabore avec des vétérinaires et avec un réseau d'agences de santé animale, formant ainsi un système national de surveillance qui produit des rapports et des analyses en temps réel. Lorsqu'une épidémie survient, des mesures sont prises pour limiter les dommages causés par des pertes catastrophiques. Cet avantage, à lui seul, peut « faire la différence » pour le producteur: soit il revient à la vie normale, soit il vit son pire cauchemar.

Puisque certaines situations d'urgence sont inévitables, le Conseil canadien de la santé porcine orchestre un plan d'intervention, en cas d'urgence, appuyé par le gouvernement fédéral pour venir en aide aux producteurs dans l'éventualité d'une catastrophe. Une telle mesure peut réduire considérablement les arrêts d'exploitation.

Tout le monde convient de l'importance grandissante de la santé animale en ce qui a trait au commerce. C'est pourquoi nous devons nous attaquer aux problèmes qui menacent notre industrie porcine, si dépendante des échanges commerciaux.

En 2010, le Conseil canadien du porc s'est officiellement associé à l'organisme Swine Innovation Porc afin de simplifier les projets de recherche, de transfert de technologie et de commercialisation visant à améliorer la compétitivité de l'industrie porcine canadienne et à la différencier des autres. L'innovation et la recherche sont essentielles au maintien de la compétitivité de l'industrie. Cette importante recherche offre des moyens de réduire le coût de production et permet à l'industrie de se distinguer. Le but fondamental est de s'assurer que les résultats des recherches profitent aux producteurs sous forme de solutions rentables à la ferme.

Je vais laisser M. Bergmann poursuivre la présentation.

[Traduction]

Le président: Vous avez deux minutes.

M. Rick Bergmann (premier vice-président, Conseil canadien du porc): Très bien.

Merci, Jean-Guy.

Bonjour. Merci de nous avoir invités. J'aimerais parler un peu de Canada Porc International.

Les exportations de l'industrie du porc sont montées en flèche au cours des 20 dernières années. Comme nous sommes maintenant tributaires de l'exportation, l'accès aux marchés nous est essentiel.

L'intérêt de l'industrie du porc doit entrer en compte dans les négociations commerciales du Canada avec l'Europe, qui constitue un marché de 500 millions d'habitants, avec le Partenariat transpacifique, qui représente 30 p. 100 du PIB mondial, et avec la Corée et le Japon, où nous avons déjà réalisé des percées.

CPI représente le Canada sur les marchés d'exportation. Il intervient avec dynamisme sur les marchés étrangers prioritaires pour aider l'industrie canadienne du porc à se démarquer, particulièrement sur les plans de la salubrité et de la qualité de la viande.

CPI comprend les exigences des marchés, il produit des renseignements sur la concurrence, élimine certains obstacles logistiques à l'entrée et met en oeuvre des activités précises de développement des marchés qui permettent d'accroître les ventes de porc. Toutefois, le maintien de notre part mondiale des marchés du porc et le développement de ces marchés ou l'établissement de

nouveaux constituent des facteurs clés d'une reprise soutenue du secteur.

Le gouvernement fédéral a accordé à l'industrie du porc une entente de financement pluriannuelle qui est actuellement gérée par Canada Porc International et que l'on appelle souvent le fonds de marketing du porc à l'échelle internationale. Ce financement a servi à mettre en oeuvre une stratégie à long terme pour accroître et diversifier les ventes de porc canadien.

Ce fonds a connu un immense succès dans notre secteur. Au Japon et sur d'autres marchés mondiaux, le fonds de marketing du porc à l'échelle internationale vient compléter le programme commercial du gouvernement. Par ailleurs, nous pouvons clairement montrer au gouvernement que nous avons réussi à bien utiliser ce fonds. Il faut que le gouvernement continue de nous accorder son appui en renouvelant le fonds pour une autre période de quatre ans.

En 2011, les exportations canadiennes de porc s'établissaient à 3,2 milliards de dollars et touchaient plus de 140 pays. Le Canada est un joueur important, et nous devons continuer de travailler pour renforcer notre position.

Malheureusement, le marché national canadien n'est pas aussi dynamique que nos marchés étrangers. La consommation de porc a chuté au Canada — de 16 p. 100 en 10 ans. Pire encore, les importations ont nettement augmenté, ce qui fait que la consommation totale de porc canadien a décliné de 32 p. 100 en une décennie.

CPI projette la mise en oeuvre d'une approche de développement du marché national qui s'inspire des méthodes qu'il a utilisées avec succès outre-mer. Les initiatives viseraient à accroître les ventes de porc canadien chez les détaillants et dans les services alimentaires canadiens.

J'aimerais maintenant parler du plan stratégique du CCP.

• (1615)

Le président: Arrêtez-vous ici, monsieur Bergmann. Vous pourrez nous en dire plus pendant la période de questions.

M. Rick Bergmann: Très bien.

Pour ce qui est de l'avenir, le gouvernement et l'industrie comptent sur le programme Cultivons l'avenir 2, et il nous semble essentiel de collaborer à ces programmes et de les définir ensemble pour offrir un programme utile à tous les producteurs au Canada.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup.

Passons maintenant à l'Alliance canadienne du camionnage.

M. Stephen Laskowski (premier vice-président, Alliance canadienne du camionnage): Merci, monsieur le président.

Je remercie infiniment les membres du comité de nous avoir invités.

Je m'appelle Stephen Laskowski. Je suis vice-président principal de l'Alliance canadienne du camionnage. Je suis venu en compagnie de Deanna Pagnan qui, parmi ses nombreuses fonctions, occupe le poste de directrice de notre direction des transporteurs d'animaux. Elle vous expliquera certains des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Je commencerai par dire quelques mots pour nous présenter et présenter notre direction des transporteurs d'animaux.

L'alliance est la fédération des associations provinciales du camionnage de tout le pays. Notre conseil d'administration est composé de cadres et des présidents des diverses associations provinciales, qui représentent leurs propres membres. En tout, nous représentons 4 500 transporteurs du Canada, dont certains oeuvrent évidemment dans le secteur du transport d'animaux, notamment les ovins, les bovins et les porcs.

Les membres qui relèvent de la direction des transporteurs d'animaux sont bien différents de ceux qui transportent des cargaisons sèches ou des produits manufacturés. C'est un segment particulier de l'industrie, peut-être le plus spécialisé — encore plus spécialisé que ceux du transport des produits dangereux ou du transport des combustibles.

Les transporteurs d'animaux de l'ACC prennent très au sérieux le transport sécuritaire des animaux. Nous comprenons qu'il ne suffit pas de transporter la cargaison, il faut aussi la transporter de façon sûre, en fonction des attentes du gouvernement et des consommateurs et en fonction de nos propres attentes.

Le transport des animaux, je l'ai dit, est beaucoup plus compliqué que le transport de tout autre produit. Il faut préparer les compartiments pour les animaux, charger et trier la cargaison, bien nettoyer les camions, assurer la sécurité des animaux transportés et remplir diverses formalités. Il faut aussi posséder des compétences de conduite distinctes. Il s'agit d'une activité très spécialisée, et c'est une activité qui nous pose des défis.

Deanna vous expliquera certains de ces défis.

Parmi les enjeux dont nous traiterons aujourd'hui, mentionnons la formation, la traçabilité et divers problèmes liés au recrutement de travailleurs dans l'industrie.

Sur ce, je laisse la parole à Deanna Pagnan.

Mme Deanna Pagnan (directrice, Direction des transporteurs d'animaux, Alliance canadienne du camionnage): Merci, Stephen.

Je vous remercie de nous avoir invités aujourd'hui.

Comme l'a dit Stephen, le transport des animaux est une activité très spécialisée. Les conducteurs doivent remplir de nombreuses tâches qui s'ajoutent à celles généralement liées au transport des marchandises. Nos membres doivent donc suivre une formation spécialisée qui comprend habituellement un volet en classe et un volet sur route, puis acquérir de l'expérience aux côtés d'un conducteur chevronné. Il y a des années, les conducteurs qui transportaient des animaux étaient souvent originaires d'exploitations agricoles. À la suite du regroupement des exploitations, cette source de main-d'oeuvre s'est tarie. La formation est donc devenue encore plus importante.

L'une des principales initiatives de l'ACC consiste à élaborer un programme national de formation pour les conducteurs, et ce programme devra être considéré comme la norme pour le transport d'animaux dans toute la chaîne d'approvisionnement au Canada. Le contenu portera sur les comportements des animaux, les exigences et les habiletés requises pour transporter des animaux, et la réglementation pertinente. Le programme fera appel à des méthodes adaptées aux habitudes d'apprentissage des conducteurs, y compris des modules en ligne, et comprendra des éléments interactifs, des modules en classe, et des vérifications.

Le cours sera offert dans tout le pays et il tiendra compte des différences régionales. Il utilisera en outre une base de données protégée où les intervenants de la chaîne d'approvisionnement pourront vérifier si un conducteur a suivi la formation exigée pour transporter diverses espèces d'animaux. Comme je l'ai dit, nous

travaillons avec nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement. Cette formation a été réclamée par toute la chaîne d'approvisionnement, tant par nos clients que par les consommateurs.

Nous nous intéressons également à la traçabilité des données. Par l'entremise du Comité consultatif industrie-gouvernement sur la traçabilité, le CCIG, l'ACC participe à l'élaboration d'un cadre de traçabilité. L'ACC appuie cette initiative, car l'amélioration de l'information transmise aux conducteurs les aidera à mieux faire leur travail.

Avant d'appuyer pleinement la traçabilité, toutefois, nous voudrions régler la question de la responsabilité des étiquettes. À l'heure actuelle, il est interdit de transporter un animal qui n'est pas doté d'une étiquette approuvée. Les transporteurs sont tenus de transporter uniquement des animaux qui portent une étiquette approuvée. Si un animal sans étiquette est découvert pendant le transport ou à l'arrivée à l'établissement, le transporteur est passible de sanctions administratives pécuniaires. Ces SAP font souvent beaucoup de tort aux petites entreprises.

Pour diverses raisons, il est difficile d'imputer la responsabilité de cette vérification aux transporteurs. Premièrement, l'étiquette d'IRF est petite et il est difficile de confirmer sa présence. Il peut être dangereux pour le conducteur de s'approcher suffisamment d'un gros animal, par exemple, afin d'inspecter son oreille, et les chargements se déroulent souvent dans l'obscurité, alors il est très difficile de vérifier si les étiquettes sont bien là.

Par ailleurs, les étiquettes sont posées par le propriétaire ou par l'installation d'étiquetage, et non pas par le transporteur. Pendant le chargement, les conducteurs assument de nombreuses responsabilités, dont celles du chargement, du tri et de la garde des animaux, pour assurer la sécurité du transport. La sécurité du transport est une priorité absolue. Le fait d'ajouter des responsabilités en matière d'étiquetage constituerait une distraction relativement à toutes ces autres tâches fondamentales.

Puisque je parle des SAP, j'aimerais mentionner certains problèmes liés à l'ACIA. Nos membres éprouvent parfois une certaine frustration en raison de la manière dont les inspecteurs semblent appliquer le règlement. L'ACC reconnaît sans peine que les inspecteurs doivent exercer certains pouvoirs de décision lorsqu'ils appliquent le règlement, mais il est frustrant de constater l'incohérence des approches utilisées. Par exemple, selon certains de nos membres, les inspecteurs dans l'Ouest ont plutôt tendance à faire de l'éducation, alors que dans l'Est ils sont plus portés à imposer des SAP.

Comme je l'ai dit précédemment, les SAP nuisent beaucoup aux petites entreprises de transport d'animaux. Nous croyons que l'ACIA devrait faire plus d'éducation, particulièrement lorsque l'intéressé n'a jamais commis d'infraction auparavant.

Finalement, je veux discuter du projet de l'ACC sur la salubrité des aliments.

Il y a environ huit ans, avec l'aide de l'ACIA et de l'AFAC, l'ACC a défini un programme de sécurité des aliments transportés. C'est un programme qui vise à améliorer la salubrité des aliments et qui repose sur l'identification et l'élimination des dangers avant que les aliments puissent être contaminés. Il réunit des éléments fondamentaux que tous les transporteurs ont mis en oeuvre ainsi qu'une série de modules adaptés aux produits, que les transporteurs peuvent ajouter en fonction de leur cargaison.

L'ACC a toujours cru que le programme aurait plus de crédibilité sur le marché s'il était officiel, mais il n'existait auparavant aucun processus de reconnaissance des programmes HACCP à la ferme. Cette lacune a maintenant été comblée par un nouveau processus de reconnaissance de l'ACIA.

• (1620)

Lorsque ce programme de reconnaissance a été instauré, l'ACC a demandé un financement à l'AFAC pour mettre son programme à niveau en vue d'obtenir une reconnaissance officielle. Nous avons présenté notre demande en juin et nous sommes heureux de pouvoir dire que nous avons reçu un appui.

Le projet est maintenant en cours. Nous avons constitué un comité consultatif des transporteurs et entamé les travaux en vue d'automatiser le processus pour offrir un programme aux transporteurs. Le projet devrait se terminer en février 2013, et nous espérons alors pouvoir participer au processus de reconnaissance avec l'ACIA.

Je vous remercie de votre attention.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Atamanenko, vous avez cinq minutes.

M. Alex Atamanenko (Colombie-Britannique-Southern Interior, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à tous d'être venus.

• (1625)

Ma première question s'adresse à M. Laycraft et porte sur l'AECG. Comme de nombreux autres Canadiens, j'étudie actuellement ce projet d'accord commercial et j'y distingue divers éléments plutôt inquiétants, notamment les marchés infranationaux, les coûts éventuels des médicaments sur ordonnance, une menace pour la gestion de l'offre. Dans le domaine de l'agriculture, il y a un risque d'empiètement relativement à l'approvisionnement local, il y a toute la question des droits des investisseurs — vous savez, la possibilité qu'une municipalité soit poursuivie. Dans le cadre de l'AECG, nous cherchons donc à améliorer l'accès de nos producteurs agricoles, et c'est une bonne chose.

Ma première question est la suivante: Quel genre d'accès avons-nous, à l'heure actuelle, en Europe dans le cas du boeuf? Je sais que dans le secteur des produits biologique une exploitation albertaine exportait du boeuf biologique, et je crois que c'était quelque chose comme 20 000 têtes. Je ne sais pas ce qui se passe dans ce cas particulier, si cela se fait encore.

Il y a aussi les inquiétudes des Européens au sujet des OGM. Est-ce que le fait que nos bovins sont nourris de céréales fourragères génétiquement modifiées éveille des réticences et est-ce que cela risque de se répercuter sur notre accès aux marchés d'exportation? C'est ma première question.

[Français]

La deuxième question s'adresse à M. Vincent. On sait qu'il y a des obstacles, en Europe, pour ce qui est du secteur du porc, et qu'ils ont maintenant un quota de 0,5 p. 100, si j'ai bien compris.

Selon vous, dans le cadre des négociations, essaie-t-on d'augmenter ce quota, et cela signifie-t-il qu'on devra modifier notre système de gestion de l'offre? Bref, êtes-vous au courant de ce qui se passe dans les négociations?

[Traduction]

Je vous pose ces deux questions.

Monsieur Laycraft.

M. Dennis Laycraft: Permettez-moi de vous présenter John Masswohl, notre directeur des affaires internationales. John suit de très près le dossier de l'AECG. Mais auparavant, j'aimerais dire ceux d'entre nous qui ont travaillé pendant des années se souviennent qu'au début des années 1980, l'Europe était notre deuxième marché d'exportation, avant qu'une série de mesures soient adoptées. Nous savons donc que nous entretenons de bonnes relations avec ces pays et nous croyons avoir ici une excellente occasion de faire des progrès. Je vais toutefois laisser à John le soin de répondre à votre question, car il s'est déjà rendu à Bruxelles à plusieurs reprises cette année, en lien avec ce dossier.

M. John Masswohl: Merci, Dennis.

Malgré cette tradition de commerce transatlantique de boeuf et de bovins de boucherie, notre accès actuellement est très limité pour ce qui est du boeuf. Nous considérons que l'AECG nous offre une occasion très importante de corriger la situation. Il y a ce qu'on appelle là-bas un interdit sur le boeuf traité aux hormones, ce qui est inexact. Tous les stimulateurs de croissance, qu'il s'agisse d'implants hormonaux ou d'agonistes-bêta, sont visés par cet interdit.

En outre, des droits de douane prohibitifs nous sont imposés, et le contingent tarifaire est minime. Nous pouvons expédier 11 500 tonnes assujetties à des droits de 20 p. 100. Ce contingent existe depuis plusieurs années, et nous le partageons avec les États-Unis. Récemment, un nouveau contingent a été négocié en compensation de l'interdit sur le boeuf traité aux hormones. Pour l'instant, il est de 21 500 tonnes en franchise et il passera à 48 200 tonnes annuellement à compter du 1^{er} août. Pour bien comprendre ces chiffres, il faut savoir que l'Europe est un marché qui consomme 8 millions de tonnes de boeuf par année. Ces contingents que nous partageons avec d'autres pays sont donc négligeables.

Nous considérons certainement que l'AECG nous offre l'occasion non seulement d'obtenir un véritable accès tarifaire, mais aussi de régler certaines questions techniques.

Vous avez mentionné une exploitation albertaine, vous parlez peut-être de cette coopérative réunissant plusieurs ranches de l'Ouest du Canada qui commercialise son boeuf par l'entremise d'un petit transformateur albertain. Vraiment, pour l'instant, c'est le seul transformateur canadien accrédité pour l'exportation à destination de l'Europe, du moins pour ce qui est du boeuf. Selon nous, il est évident que l'AECG doit reconnaître que le régime d'inspection fédéral canadien est équivalent au régime européen, afin de pouvoir faire homologuer de nouveaux établissements.

Nous avons à la fois le problème technique et la question tarifaire. Vous avez mentionné les céréales fourragères génétiquement modifiées. Les organismes génétiquement modifiés font obstacle à l'accès en Europe, mais pas de façon aussi marquée quand ils servent à l'alimentation animale. De fait, les Européens connaissent les mêmes pénuries que nous et il ont eux aussi des coûts élevés pour l'alimentation animale. Depuis deux ou trois ans, ils modifient leur réglementation en matière d'OGM, précisément pour autoriser certains produits alimentaires génétiquement modifiés sur leurs marchés. Nous n'avons certainement pas eu de difficultés liées à l'alimentation du bétail ici, au Canada.

• (1630)

M. Alex Atamanenko: Est-ce qu'il me reste une minute?

Le président: Votre temps est écoulé, mais si vous voulez faire un bref suivi je vous accorde quelques secondes.

M. Alex Atamanenko: Je vais poser une question à M. Vincent.
[Français]

Monsieur Vincent, vous avez la parole.

M. Jean-Guy Vincent: Comme on le sait, l'Europe a pleinement accès au marché canadien pour ce qui est de l'exportation de ses produits. Bien sûr, nous souhaiterions que le Canada ait pleinement accès au marché de l'Union européenne pour y exporter du porc.

Quant aux négociations, vous avez parlé principalement de volume. Or il est difficile d'accéder à celui qui est alloué au Canada et à l'Amérique du Nord par l'Union européenne parce qu'il y a des périodes précises où nous devons préciser le volume de nos exportations. Il est très difficile pour l'exportateur de remplir cette obligation.

La compatibilité des lois réglementaires est également un point en litige. Nous voulons pouvoir bénéficier des mêmes disponibilités que les autres, par exemple en ce qui a trait aux vétérinaires. Nous demandons que, dans le cadre des lois réglementaires, les Canadiens et les Européens aient un accès équivalent aux marchés et que ces règles ne soient un frein ni aux exportations ni aux importations.

C'est grosso modo ce que nous voudrions. Pour le moment, les négociations semblent bien se dérouler. À ma connaissance, il n'y a pas de frein concernant les règles canadiennes actuelles que vous avez mentionnées plus tôt.

[Traduction]

Le président: Merci.

Monsieur Zimmer.

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River, PCC): Merci à tous d'être venus aujourd'hui.

Je vais tout d'abord m'adresser à la Cattlemen's Association. Nous avons récemment effectué à Taïwan une visite parlementaire, et la question la plus sérieuse que nous avons soulevée était celle du boeuf — du boeuf canadien. Dans ma circonscription, qui se trouve dans le nord-est de la Colombie-Britannique, l'élevage des bovins de boucherie est une importante activité et nous sommes d'avis, contrairement à ce que peut penser M. Storseth, que le boeuf de la Colombie-Britannique est le meilleur.

Au niveau national, il a été question de certains problèmes liés à l'ACIA ainsi que de manoeuvres alarmistes — j'imagine que l'on peut les appeler ainsi — dans le domaine public, où l'on prétend que la Cattlemen's Association ou les industries de production de bovins de boucherie iraient jusqu'à mettre des animaux tués sur la route dans les assiettes des Canadiens. Le problème, c'est que j'ai de nombreux éleveurs dans ma circonscription, je les connais, ce sont d'excellentes personnes. Ils consomment eux-mêmes leurs produits.

Pourriez-vous expliquer un peu la situation aux membres du comité et rassurer les consommateurs canadiens, leur dire qu'il ne se passe rien de tel?

Ma question s'adresse à John.

M. John Masswohl: Certainement. L'affirmation à laquelle vous faites allusion est sans fondement. Rien de tel n'est proposé. Rien de tel ne se fera.

Ce qui est proposé, c'est de modifier la réglementation fédérale en matière d'inspection des viandes pour autoriser une pratique qui a déjà cours dans certains établissements provinciaux. Disons qu'un animal a été blessé à la ferme ou qu'il est trop agressif pour être transporté. Un vétérinaire peut se rendre sur place, examiner l'animal encore vivant et déterminer qu'indépendamment de sa blessure, cet

animal est sain et est propre à la consommation humaine. Il peut alors être euthanasié à la ferme, sous la supervision du vétérinaire, puis transporté et transformé suivant certaines conditions, pour que la viande soit prélevée.

Cette façon de faire serait rarement utilisée, mais les producteurs pourraient se prévaloir de cette option dans un établissement inspecté par le gouvernement fédéral, ce qui est impossible à l'heure actuelle.

M. Bob Zimmer: La réponse à ma prochaine question est peut-être évidente: En tant que consommateur, est-ce que vous achèteriez et consommeriez la viande de cet animal? Croyez-vous qu'elle serait sans danger?

M. John Masswohl: Certainement. À l'heure actuelle, quand un producteur se trouve dans cette situation et qu'il doit recourir aux services d'un établissement provincial, il n'a pas d'autre choix que de ramener cette viande chez lui pour la consommer lui-même et la servir à sa famille. Les producteurs servent ce boeuf à leurs enfants et à leurs familles à l'heure actuelle.

• (1635)

M. Bob Zimmer: Bien. Merci.

Mon préambule portait sur le marché taïwanais et les autres marchés de ce type. En termes de priorité, nous considérons que l'AECG offre aussi une occasion évidente dans le cas du boeuf. Quel marché devrions-nous viser en priorité, selon vous? Quels seraient les trois principaux marchés auxquels la Cattlemen's Association voudrait avoir accès dans le monde?

M. John Masswohl: Je crois que pour l'instant l'essentiel est de conclure un accord qui nous donne un bon accès à l'Europe par le biais de l'AECG et aussi de conclure un accord de libre-échange avec la Corée. C'est un marché que nous venons de récupérer par des négociations, après avoir plaidé notre cause à l'OMC. Mais les Américains ont déjà conclu un accord de libre-échange avec la Corée, et les droits de douane pour le boeuf américain sont de 2,7 points inférieurs à ceux que la Corée impose au boeuf canadien. Je dirais également qu'un accord de libre-échange avec le Japon constitue une de nos grandes priorités, qu'il s'agisse d'un accord bilatéral ou que cela se fasse dans le cadre du Partenariat transpacifique, ainsi que le relèvement de l'âge des animaux. Actuellement, le Japon accepte uniquement le boeuf canadien provenant de bovins de moins de 21 mois. Nous aimerions porter cet âge à au moins 30 mois, pour appliquer intégralement la norme de l'OIE.

Selon moi, ce sont les trois grands marchés qu'il faut viser.

M. Bob Zimmer: Merci.

Je pose une question similaire à Rick, au sujet de l'accès aux marchés. Nous venons d'entendre vos préoccupations concernant l'accès aux marchés et la nécessité d'augmenter les exportations de porc canadien. Quelles devraient être, selon vous, les priorités du ministre du Commerce international, quels marchés devrions-nous examiner pour le porc?

M. Rick Bergmann: Je ne sais pas si je peux dire que c'est un marché en soi, mais certainement des progrès dans les dossiers de la Corée et du PTP... Toutes ces régions présentent peut-être des difficultés, mais c'est un défi stimulant. La population mondiale augmente. Regardez un peu ses besoins. Dans ces pays, les habitants veulent de plus en plus de protéines dans leur régime alimentaire. Ce sont des perspectives extraordinaires, mais il est très difficile de dire s'il s'agit d'un marché unique.

Nous avons des défis à relever au sein de l'industrie, ici même. Aucune industrie n'est parfaite, mais nous tentons de régler nos difficultés en collaboration avec le gouvernement, pour nous préparer à affronter ce monde en expansion, les nombreuses régions du globe. Notre industrie exporte vers 140 pays, à l'heure actuelle, et nous prévoyons que ce nombre augmentera.

Le président: Votre temps est écoulé, monsieur Zimmer.

Monsieur Valeriote, vous avez cinq minutes.

M. Frank Valeriote (Guelph, Lib.): Merci à tous d'avoir pris le temps de venir discuter avec nous aujourd'hui.

Deanna et Stephen, j'ai lu une note d'information en date du 12 février qui a été publiée par votre industrie. Il y est question des transporteurs de bétail, qui sont « déterminés à assurer le transport sécuritaire des animaux qui leur sont confiés », et je n'en doute pas. « Les conducteurs sont responsables du montage des compartiments de la remorque, de la préparation de la litière, des tâches de nettoyage visant à réduire les risques pour la biosécurité », y compris de nombreux autres facteurs liés à la météo, au poids des animaux, aux espèces, à la sécurité des animaux pendant le transport, etc. La liste est longue. C'est un travail compliqué.

Vous parlez aussi dans un autre document du fait qu'« aucune norme législative n'est actuellement en vigueur pour la formation des transporteurs de bétail au Canada. » Vous-même, Deanna, vous avez parlé du bassin limité dans lequel recruter les conducteurs. Vous avez parlé de programmes volontaires fiables, et souligné l'absence de mécanismes transparents et accessibles pour vérifier la formation des conducteurs, et vous avez ajouté que rien n'était fait à l'échelle nationale.

Quant au bien-être des animaux, nous savons que c'est une préoccupation prioritaire des agriculteurs. Ils veulent protéger la qualité de leur cheptel, bien sûr. C'est dans leur intérêt. Nous savons aussi que c'est une question de traitement approprié des animaux, et c'est aussi une question de salubrité des aliments.

Je me demande s'il ne serait pas temps d'élaborer une norme de formation nationale qui serait exigée pour exécuter ce qui me semble être, d'après ce que je lis ici, un travail plutôt complexe qui fait intervenir des habiletés très particulières. Alors les gens — moi-même, les consommateurs, les défenseurs des droits des animaux, les Canadiens en général — pourraient au moins à ce niveau être certains que nous faisons quelque chose pour régler le problème.

Pourriez-vous me parler de cela?

• (1640)

M. Stephen Laskowski: Certainement.

Nous sommes d'accord, et je crois qu'à cet égard Deanna collabore avec les organismes représentés ici, par exemple la Cattlemen's Association, avec qui elle a tenu des discussions, ou les producteurs de porc, etc.

L'industrie voudrait disposer d'une base de données — et nous parlons d'une base de données du secteur privé — au sujet notamment des conducteurs qui ont suivi une formation en fonction d'une norme donnée, une norme convenue par l'industrie du camionnage et ses clients, et nous voudrions que ces normes soient appliquées par la chaîne d'approvisionnement. Les consommateurs et les producteurs qui réclament ces normes veilleraient à ce qu'elles soient respectées en faisant appel uniquement aux entreprises et aux conducteurs qui ont la formation requise.

Nous croyons, d'après des discussions initiales, que nous arriverons à instaurer cela. À l'heure actuelle, divers modules sont

offerts ou en voie de création; toutefois, ils ne sont pas regroupés. Il existe peut-être aussi des divergences d'opinion concernant ce qui constitue une activité de formation, mais c'est la voie dans laquelle nous nous sommes engagés.

M. Frank Valeriote: Est-ce que vous recommanderiez au comité que ce genre de programme soit élaboré en consultation avec l'industrie?

M. Stephen Laskowski: Certainement.

M. Frank Valeriote: D'accord. J'ai une autre question. Je cite maintenant un autre document, qui nous a été envoyé par l'Association nationale des engraisseurs de bovins.

Nous avons eu, il y a quelques jours, l'occasion de visiter un parc d'engraissement près d'Erin, en Ontario. Nous avons vu les étiquettes que les bovins portaient à l'oreille. Dans le rapport, il est dit que 660 000 têtes, environ 13 750 camions de bovins bien gras, ce qui correspond à 35 chargements par jour, sont expédiées chaque année aux États-Unis et doivent être inspectées par des vétérinaires accrédités par l'ACIA. Les auteurs du document précisent que « l'établissement de protocoles de certification électronique permettrait d'importants gains d'efficacité sans pour autant compromettre l'intégrité du processus. »

J'imagine que cela aiderait l'industrie du camionnage ainsi que celle des bovins de boucherie. Je m'adresse aussi à la Cattlemen's Association.

Pourtant, et je cite, « Il paraîtrait que la mise en place de protocoles de certification électronique pourrait prendre jusqu'à cinq ans », ce qui est « complètement inacceptable. [...] nous croyons savoir que l'idée de certification électronique n'est pas nouvelle et que l'ACIA y travaille depuis déjà un certain temps. »

Nous avons vu les outils et l'équipement qu'ils utilisent. Cela est très perfectionné. Ils essaient d'encourager un maximum de gens à les utiliser.

Selon vous, qu'est-ce que le comité devrait proposer au ministre en ce qui concerne l'introduction immédiate de la certification électronique et l'accélération de ce processus? Jugez-vous que cela serait utile?

M. Stephen Laskowski: Il y a d'autres intervenants, autour de cette table, qui sont mieux en mesure que moi de répondre à cette question.

• (1645)

M. Frank Valeriote: Je pose la question à la Cattlemen's Association.

M. Dennis Laycraft: Oui. C'est une excellente idée. Il faut aller de l'avant.

Je préside aussi la table ronde de la chaîne de valeur du boeuf. Nous préconisons cette mesure et nous en discutons depuis 2007. De fait, on nous a dit à une certaine époque que cela serait en place dès 2011. Certains pilotes étaient déjà en cours.

Un tel système présente divers avantages. Vous avez mentionné l'importance du transport dans la manutention des animaux. Chaque fois que vous retardez un chargement, chaque fois qu'un camion attend, il y a à l'intérieur des animaux qui attendent. Chaque fois que vous retardez une cargaison, vous avez des animaux qui attendent quelque part d'être transportés. Vous pourriez considérablement accroître l'efficacité. Vous amélioreriez aussi la précision et la production opportune des documents.

Selon nous, le transport des animaux est un domaine tout indiqué pour réaliser un tel projet pilote. La possibilité d'un projet pilote pour le transport des animaux éveille beaucoup d'intérêt dans diverses compétences aux États-Unis et au Canada. Nous vous serions très reconnaissants de faire état de cette idée dans vos recommandations.

Le président: Merci beaucoup.

Nous vous écoutons, monsieur Lobb.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse au Conseil canadien du porc. Il y a deux ou trois semaines, un représentant des Aliments Maple Leaf nous a décrit ce qu'il appelait les futures pratiques exemplaires en matière d'élevage des truies dans des caisses de gestation. L'organisation Humane Society International exerce de fortes pressions à ce sujet, et les détaillants d'alimentation-minute suivent le mouvement.

Je suis retourné dans ma circonscription et j'ai rencontré certains producteurs qui font depuis longtemps l'élevage du porc. Je leur ai parlé de cette histoire de caisses de gestation et j'ai demandé pourquoi on les utilisait. Ils m'ont dit que c'était parce que les truies écrasaient les porcelets lorsqu'elles les allaitaient.

Je me demande pourquoi l'industrie effectue cette démarche. Quelle est la logique? Expliquez-moi cela.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: La situation de l'agriculture change et les producteurs s'adaptent. Par contre, beaucoup d'information circule, aujourd'hui, sous toutes sortes de formes, et les producteurs sont un peu pris là-dedans. Les producteurs agricoles, les producteurs de porc, se posent des questions. Ils élèvent bien leurs animaux, en prennent soin et se modernisent avec le temps, mais ils font face à un problème. Souvent, ils sont les premiers à faire l'objet de demandes, mais celles-ci ne sont pas assorties de l'aide nécessaire pour y répondre. La société doit être consciente que, pour être en mesure d'effectuer les changements qu'on leur demande de faire, les producteurs doivent recevoir soit de meilleurs prix pour leurs produits soit une aide quelconque.

De tout temps, les producteurs ont évolué. Ils ont répondu aux attentes du consommateur, puisque c'est ce dernier qui décide quel produit il veut acheter. Les producteurs offrent toujours, et de plus en plus, la meilleure qualité qui soit.

[Traduction]

M. Ben Lobb: J'aimerais vous poser une question à ce sujet. Je comprends parfaitement que vous deviez réagir et vous adapter aux exigences du consommateur, mais je suis député depuis près de quatre ans et pas un seul de mes 110 000 électeurs n'est venu me dire « Ben, nous devons faire quelque chose au sujet de ces caisses de gestation; il est inacceptable de traiter les truies de cette façon. »

Pensez-vous que c'est une demande du consommateur ou est-ce parce qu'un groupe radical comme Humane Society International a exercé des pressions sur d'autres groupes? Je n'ai jamais entendu la moindre plainte, et si nous faisons un petit sondage, nous constaterions sans doute que personne, ici, n'a jamais entendu de plaintes à ce sujet.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: Nous voulons répondre aux besoins des consommateurs. Ce sont eux qui ont des exigences. Vous faites allusion à des groupes, mais il y en a plusieurs dans la société. Pour toutes sortes de raisons, de grandes compagnies indiquent l'orientation qu'elles veulent obtenir.

Pour notre part, nous voulons que nos animaux soient élevés dans de bonnes conditions, qu'ils soient protégés et que le soient également les porcelets naissants. C'est pourquoi, au cours des dernières années, nous avons adapté de l'équipement afin de protéger nos animaux. Autour de la table, il y a des représentants de diverses sphères de la société afin d'établir un code de pratique pour les cas où on demande aux producteurs d'effectuer des changements ou de s'adapter.

Comme producteurs agricoles, nous sommes prêts à faire bien des choses pour répondre à la demande des consommateurs. Cependant, pour répondre à cette demande, il faut un revenu, de l'aide. Il faut que toute la chaîne, soit les transformateurs, les détaillants et le gouvernement, participe aux changements que veut la société. Nous sommes prêts à le faire et à nous adapter.

• (1650)

[Traduction]

M. Ben Lobb: Le temps file, et je veux vous poser une brève question. Évidemment, les changements proposés au code de pratique vont coûter aux producteurs de porc de tout le pays près d'un demi-milliard de dollars, et les consommateurs et les services de restauration rapide n'auront rien à payer. Pas un sou. Tout se fera sur le dos des agriculteurs.

Voici ma question: combien faudra-t-il ajouter de truies à la production pour que la chaîne d'approvisionnement — parce que nous savons que nous serons moins productifs quand nous aurons cette nouvelle méthode d'élevage — puisse répondre à la demande des consommateurs?

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: C'est un sujet très sensible. Vous posez les bonnes questions. Je vais essayer de vous donner les bonnes réponses pour ce qui est des producteurs.

Je ne vous cacherais pas que les producteurs sont inquiets de cette demande de changement. Ils la regardent et se demandent comment ils vont pouvoir s'adapter à la pression qu'ils reçoivent actuellement.

L'adoption d'un code de pratique représente la première étape. Tout le monde doit s'asseoir à la table pour déterminer les meilleures conditions pour élever les animaux. En tant que producteurs, c'est ce que nous faisons tous les jours. Chez nous, il faut que la façon dont nous élevons les animaux soit productive et rentable, pour pouvoir honorer nos obligations. Le consommateur doit comprendre que les exigences supplémentaires qu'il manifeste au producteur auront un coût. Les détaillants qui sont autour de la table doivent le savoir. Quand une grande chaîne dit ce qu'elle veut, elle devrait aussi proposer de payer davantage et s'organiser pour aider les producteurs qui sont à la base. C'est nous qui sommes à la base de la chaîne et qui produisons chaque jour.

J'élève 25 000 porcs par année. Pour les élever tout en respectant les exigences de la banque et celles de la société, j'ai besoin d'un revenu. Je suis prêt, comme les producteurs canadiens, à répondre à ce que veut le consommateur. En même temps, on doit réaliser que cette responsabilité d'élever des animaux ou d'exiger des conditions n'appartient pas qu'au producteur. Elle appartient à toute la chaîne, à tous les éléments qui la composent. Les producteurs vont s'adapter à la demande du consommateur. Toutefois, ils auront aussi besoin qu'on les aide.

[Traduction]

Le président: Merci.

Écoutons maintenant Mme Raynault.

[Français]

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci aux témoins d'être avec nous.

J'aimerais parler de l'industrie du transport. Ayant déjà été agricultrice, j'ai dû faire affaire avec des entreprises de transport. Dans votre document, que j'ai sous la main, vous dites qu'un transporteur de bétail doit être à la fois un agriculteur et un conducteur professionnel, car il doit quand même prendre soin des animaux qui se trouvent dans son camion.

Il y a 30 ans, bon nombre de fermes familiales étaient petites, alors il y en avait beaucoup plus dans un même secteur. À l'heure actuelle, il y en a beaucoup moins. On note une diminution de la main-d'oeuvre. Il y a moins de producteurs. Par conséquent, il y a moins de personnes aptes à conduire les camions. En effet, ces personnes étaient déjà habituées à embarquer la vache dans le camion pour la transporter à l'abattoir.

Où recrutez-vous votre main-d'oeuvre? Qui s'intéresse au transport des animaux?

• (1655)

[Traduction]

M. Stephen Laskowski: Nous avons établi que le type de travailleurs que nous recrutons constituait un défi. La situation est de plus en plus difficile dans le secteur du camionnage en général, mais plus particulièrement pour le transport des animaux. C'est pour cette raison que nous insistons sur la nécessité d'une formation accrue — pas seulement une formation volontaire ni des protocoles d'entente, mais une formation obligatoire.

D'où viennent nos recrues? Dans le centre et l'est du Canada, elles viennent des milieux manufacturiers. La disparition des emplois dans ce secteur pousse les travailleurs à chercher des emplois mieux rémunérés. Ils quittent le secteur manufacturier et apprennent à conduire un camion. Pour conduire un camion en toute sécurité, il est essentiel d'avoir suivi une formation. Mais si vous entrez dans le secteur du transport des animaux, vous devez apprendre comment un porc ou une vache réagissent pendant le transport, comment il convient de les charger, comment il faut protéger leur santé. Nos recrues sont généralement des personnes qui s'intéressent aux animaux. Elles s'intéressent aux animaux et elles choisissent de travailler avec les animaux. C'est un défi intéressant pour notre secteur.

[Français]

Mme Francine Raynault: C'est bien.

Dans votre document, on peut lire que les camions sont devenus des entrepôts itinérants, parce qu'ils livrent le bétail au moment où l'usine est prête à recevoir celui-ci.

Comment les animaux sont-ils traités durant le transport? Au Québec, les porcs de l'Abitibi-Témiscamingue sont tués à Saint-Esprit, qui est à quelques kilomètres de chez moi, ce qui représente 700 km, environ.

Toutefois, comment sont traités les animaux durant le transport? Mangent-ils? Boivent-ils? Font-ils une petite marche, pour se dégourdir les pattes? Que faites-vous?

[Traduction]

M. Stephen Laskowski: Je crois que les producteurs de porc et les éleveurs de bovins ont déjà répondu en partie à la question.

Le traitement optimal des animaux pendant le transport et la collaboration avec divers autres secteurs qui s'intéressent au bien-être des animaux font l'objet de nombreuses discussions entre l'industrie du camionnage et ses clients. Nous affirmons donc que notre industrie, ce que notre industrie fait en collaboration avec ses clients, vise à bien comprendre les besoins des animaux et les méthodes de travail à adopter.

Mais pour en venir à votre question, on ne peut pas dire que cela se passe toujours ainsi. Nous pensons donc qu'il faut offrir de plus en plus de formation et avoir une idée de la façon dont la chaîne d'approvisionnement utilise les ressources. Si l'objectif est de veiller à ce que les animaux soient toujours bien traités pendant le transport et qu'il faut revenir à... C'est toute la question de l'oeuf et de la poule. Vous devez revenir au début pour vérifier si les transporteurs sont accrédités et si leurs conducteurs ont suivi la formation voulue pour transporter ces animaux.

Il y a une bonne façon de faire et une mauvaise façon, comme pour toute chose. Nos membres utilisent la bonne façon, et ceux qui sont ici aujourd'hui essaient de faire en sorte que leurs fournisseurs travaillent eux aussi de la bonne façon. Ce que nous essayons de dire, maintenant, c'est que nous savons comment bien faire les choses et que nous voulons veiller à ce que chaque camion qui transporte un animal vivant le fasse de la bonne façon.

[Français]

Mme Francine Raynault: On peut voir à la télévision des reportages où on montre certains animaux dans un camion. Quand les consommateurs savent que c'est ce qu'ils vont manger, cela fait en sorte que les reportages ne sont pas toujours nécessairement favorables aux transporteurs.

Les transporteurs devraient peut-être faire de la publicité pour dire que les animaux sont bien traités, afin d'éviter que la viande ait mauvaise réputation.

[Traduction]

M. Stephen Laskowski: Je suis parfaitement d'accord avec vous. Nous y travaillons.

Je crois qu'il y a deux questions, ici. D'une part, il faut vérifier si les animaux sont transportés de la bonne façon et protéger notre image de marque, et d'autre part il faut aussi faire de l'éducation au sein de l'industrie pour faire comprendre que même lorsque nous transportons correctement les animaux, certains continueront peut-être de s'objecter au transport des animaux. Il nous faut vérifier si nous faisons bien les choses et si nous sensibilisons le consommateur au fait que nous faisons ce qu'il faut pour les animaux. Aujourd'hui, nous voulions présenter une vidéo que nous avons réalisée au sujet pour illustrer les méthodes à utiliser.

Vous avez raison. Il faut mener une campagne de sensibilisation et une campagne d'assurance, et nous collaborons avec nos clients et avec le public pour que les choses soient faites selon les règles.

• (1700)

Le président: Merci.

Monsieur Storseth, vous avez cinq minutes.

M. Brian Storseth (Westlock—St. Paul, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je dois corriger une impression. C'était un compliment que j'adressais à M. Zimmer, au sujet de l'extraordinaire travail accompli auprès des Taïwanais...

Des voix: Oh, oh!

M. Brian Storseth: ... pour faciliter l'exportation de boeuf canadien à destination de Taïwan. De fait, monsieur le président, j'ai rencontré la semaine dernière le président Ma, et il était certainement conscient de l'importance de l'agriculture au Canada quand nous avons discuté d'accords commerciaux bilatéraux.

Cela m'amène donc à cette question que je pose à M. Masswohl. Je sais que le gouvernement est très favorable à l'entreprise. Le ministre a accompli un travail extraordinaire en sillonnant le monde pour présenter les gens d'affaires canadiens dans d'autres pays et pour ouvrir de nouveaux marchés. Est-ce qu'il est vraiment important pour les éleveurs de bovins de boucherie et pour votre association que l'on sache, dans ces autres pays, que si l'on envisage de faire commerce avec le Canada, l'agriculture est un secteur à considérer sérieusement?

M. John Masswohl: Là encore, je crois que je veux faire écho à certains des commentaires de Dennis sur l'importance du commerce pour le secteur des bovins de boucherie.

Plus de la moitié de notre production est destinée à l'exportation. Cet accès ajoute directement de la valeur pour le producteur, parce qu'il y a tellement de parties dans un animal. Un seul boeuf donne plus de 300 produits distincts, mais dans la culture canadienne nous ne consommons pas tous ces produits. Les Canadiens ne consommeront pas certains produits animaux, disons les os des jambes, les poumons ou le foie, mais ces produits ont certainement beaucoup de valeur à Taïwan, en Corée ou en Afrique du Nord, par exemple. Cela ajoute beaucoup de valeur.

Dennis a mentionné que le ministre avait sillonné le monde pour rencontrer ses homologues et ouvrir des marchés. Nous croyons que l'ouverture de ces marchés a injecté plus de 700 millions de dollars dans l'industrie au cours de la dernière année. C'est le résultat des efforts du ministre. Nous sommes d'avis que ces efforts ont été d'un excellent rendement pour les producteurs de bovins de boucherie.

M. Brian Storseth: Merci beaucoup.

Monsieur Laskowski, le comité a pour mandat d'étudier la chaîne d'approvisionnement de la viande rouge, et je voudrais vous parler de l'importance de votre industrie dans cette chaîne d'approvisionnement.

Malheureusement, je crois que souvent l'industrie néglige de simplifier les choses, d'expliquer ce qu'elle fait et d'exposer certaines de ses pratiques exemplaires. Souvent, les gens qui exigent plus de la part non seulement des producteurs mais aussi de votre industrie utilisent des mots comme « biosécurité » et d'autres termes qui sèment parfois la confusion chez les Canadiens. Pourriez-vous nous en parler d'un point de vue concret?

J'aimerais que vous nous expliquiez deux éléments, et en premier lieu l'effet qu'auront les sanctions plus sévères adoptées par le

gouvernement. Nous ne nous contentons pas de parler, nous agissons, cela est important. Deuxièmement, expliquez-nous quelques-unes des pratiques exemplaires de votre industrie, les pratiques actuelles qui ont amené certains progrès, mais aussi celles que vous envisagez pour l'avenir. Je crois qu'il y a de bonnes nouvelles à cet égard.

M. Stephen Laskowski: Parfaitement. Je crois que le message, ici, en ce qui concerne l'application des sanctions — et c'est notre principe général, comme Deanna l'a mentionné —, c'est qu'il est bon d'avoir un bâton.

Je crois que le gouvernement doit utiliser le bâton dans la chaîne d'approvisionnement, c'est toujours utile. De la sorte, chacun reste dans le droit chemin. Mais il faut veiller à frapper uniquement les délinquants. Il faut que ceux qui agissent de façon inappropriée soient sanctionnés. Si nous resserrons les normes, nous devons veiller à choisir les bonnes cibles. Quand vous intervenez de façon précise dans ces secteurs — Deanna a parlé des SAP et de l'étiquetage, et il y a d'autres questions liées aux marchés —, le message doit être entendu par tous les membres de la chaîne d'approvisionnement.

Nous sommes le plus petit joueur dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire. Notre rôle est important, mais nous sommes les clients de tout le monde. Nous sommes le maillon faible dans la chaîne d'approvisionnement quand il s'agit d'exercer une influence.

Nous ne nous opposons pas par principe à l'imposition de sanctions. La réglementation n'est pas une mauvaise chose, en particulier dans ce domaine. Mais il faut que tous les intervenants de la chaîne d'approvisionnement fassent l'objet de la même surveillance, il faut récompenser les bons joueurs et punir les mauvais et même, dans ce cas, les expulser.

Lorsque vous parlez de biosécurité et de bien-être des animaux, il faut que seuls les meilleurs puissent faire partie de notre industrie. C'est un aspect trop important, à l'importation et à l'exportation, pour l'utilisateur final et, dans notre domaine, pour le bien-être des animaux.

Comme le disait le député, nous avons une grande visibilité en ce qui concerne le bien-être et la sécurité des animaux dans ce secteur, alors nous devons toujours faire appel aux meilleurs pour transporter ces animaux.

• (1705)

M. Brian Storseth: Pourriez-vous parler de certaines de vos pratiques exemplaires, des pratiques que de nombreux Canadiens ne connaissent peut-être pas?

Le président: Soyez très bref.

M. Stephen Laskowski: Je crois que Deanna en a parlé, mais il ne suffit pas d'adopter des pratiques exemplaires dans ce domaine, il faut en faire des exigences exemplaires.

Le président: Merci beaucoup.

Madame Brosseau.

[Français]

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Sincèrement, je pense qu'on peut passer la journée à discuter, sans problème. Je le sais parce que j'ai plusieurs questions à poser.

Mon comté est plutôt rural. Dans d'Autray, il y a 19 producteurs de porc et dans Lanaudière, il y en a 119. Je prends les intérêts de mes électeurs à coeur. Je sais que depuis 2007, la consommation de porc a diminué. On réfléchit à la situation. Les gens souhaitent qu'on utilise moins les cages à truies.

Si on avait une stratégie, si on travaillait avec les producteurs de porc pour établir une stratégie pancanadienne, croyez-vous que cela pourrait encourager les consommateurs à manger du porc et qu'ils seraient plus enclins à le faire si on dissipait leurs inquiétudes?

M. Jean-Guy Vincent: Je ne sais pas si on peut lier la consommation aux méthodes d'élevage. Je ne suis pas sûr que ce soit lié.

Par contre, je pense qu'on travaille déjà ensemble, avec le code de pratique. On parle de plusieurs organisations assises autour d'une même table.

Vous dites qu'il y a plusieurs producteurs de porc dans votre comté et dans le comté voisin. Vous êtes probablement à même de constater leurs inquiétudes. Plus tôt, on a fait référence à un autre sujet. On disait qu'on ne connaît peut-être pas assez ce qu'on fait, ce que font les producteurs.

La semaine dernière, il y avait une conférence à Winnipeg à laquelle participait Mme Temple Grandin qui est une sommité dans le domaine du bien-être des animaux. Beaucoup de producteurs de toutes les régions étaient présents. Mme Grandin disait que les producteurs devraient peut-être utiliser des outils comme Facebook, notamment.

Nous, les producteurs, ne le faisons pas parce que nous devons élever nos animaux. Mon épouse et moi sommes propriétaires de notre ferme. Nous travaillons avec mon fils, nous sommes associés tous les trois. Au cours des 40 ans passés à faire l'élevage du porc, nous avons transformé nos bâtiments à trois reprises pour améliorer notre élevage et les conditions des animaux puisque c'est avec eux que nous travaillons. Si nos animaux ne sont pas bien élevés, nous ne ferons pas de profit, ça ne sera pas rentable. C'est notre principale préoccupation. C'est un premier point.

Mon deuxième point concerne le consommateur. On parlait des groupes de pression et des perceptions. Plus tôt, on a parlé de la perception relative au transport. Aujourd'hui, c'est très fort. C'est pourquoi notre message est le suivant: moi, comme ceux que vous connaissez et que l'on connaît au Canada et au Québec, j'éleve bien mes porcs. Si les gouvernements veulent que l'on change notre façon de faire, on va le faire. Cependant, on ne peut pas demander aux producteurs de payer en leur disant qu'ils sont au palier inférieur.

• (1710)

Mme Ruth Ellen Brosseau: Ça coûte cher.

M. Jean-Guy Vincent: On nous dit que parce que nous nous occupons du produit de base, nous allons payer, nous allons réduire notre salaire et nous allons travailler encore plus parce qu'on veut autre chose. Mon message est donc celui-ci: tous les producteurs canadiens élèvent bien leurs animaux, mais si on veut que cela change, il faut nous donner les moyens de le faire. Le consommateur doit être conscient qu'il va devoir payer.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Vous devez vous assurer qu'il y a une demande.

[Traduction]

Il y a un marché pour cela.

[Français]

On voit que McDonald's, Burger King, Tim Hortons et Wendy's veulent utiliser...

[Traduction]

Ils ont tous dévoilé des plans, au cours des quatre derniers mois, en vue d'acheter uniquement le porc élevé dans des exploitations qui utilisent des systèmes de production ouverts. Peut-être que s'ils commençaient à les utiliser ils pourraient répondre à cette demande.

[Français]

M. Jean-Guy Vincent: Ont-ils demandé aux producteurs ce qu'ils en pensaient? Dans leur annonce, ont-ils dit aux producteurs qu'ils allaient les payer plus?

Mme Ruth Ellen Brosseau: Non, non.

M. Jean-Guy Vincent: Les membres du comité proviennent de plusieurs partis. Dans le passé, tous les députés ont travaillé ensemble pour améliorer l'agriculture. C'est ce que l'on va faire aujourd'hui, j'espère. Le gouvernement peut aller de l'avant. S'il a en plus l'appui de l'opposition... Nous sommes entre les deux. Nous voulons que l'on puisse aider les producteurs de porc du Canada qui ont connu des difficultés au cours des dernières années, si le consommateur le veut. C'est toute la chaîne, soit les producteurs, les transformateurs, les transporteurs, les distributeurs. Et le gouvernement et les députés qui siègent au Parlement d'Ottawa peuvent nous aider. Merci.

[Traduction]

Le président: Votre temps est écoulé. Je vous laissais simplement terminer, je ne voulais pas vous interrompre.

Monsieur Vincent, j'ai une suggestion à faire. Je suis agriculteur et je ne crois pas que toutes ces pressions dont vous parlez viennent vraiment du consommateur. Ce sont — et je ne dirai rien de plus — les extrémistes, dans ce dossier, qui prétendent avoir voix au chapitre. Vous parlez d'argent, par exemple. Vous parlez de coûts supplémentaires. Soit que vous les absorbez au niveau de l'industrie, d'où je viens, soit que vous les ignorez, parce que vous êtes un extrémiste.

Je n'en dirai pas plus à ce sujet.

Monsieur Shipley, vous avez cinq minutes.

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Merci, monsieur le président.

Je sais que j'ai peu de temps, alors je vais d'abord m'adresser aux producteurs de boeuf, M. Laycraft et M. Masswohl. Vous avez mentionné l'importance du commerce. J'ai la chance de faire partie du comité du commerce international, et nous nous sommes rencontrés à diverses reprises en raison de l'importance de l'agriculture dans les accords commerciaux. Je crois que vous avez calculé un rendement de 700 millions de dollars parce que vous avez pu élargir vos marchés.

Pendant la discussion, toutefois, monsieur Laycraft, vous avez mentionné quelque chose qui m'intéresse. Pour le boeuf canadien, vous préconisez un programme d'assurance des prix qui s'inscrirait dans l'initiative Cultivons l'avenir 2. J'aimerais que vous me disiez combien il y a de producteurs et pourquoi c'est un programme qui, pour l'avenir... J'essaie de comprendre. Vous avez dit que l'Alberta en avait déjà un. Combien de producteurs, en chiffres ou en pourcentage, y participent?

M. Dennis Laycraft: Je n'ai pas les derniers chiffres, mais je crois que le nombre de participants fluctue selon les options d'assurance et ce que la couverture peut être. Ce programme est conçu pour vous permettre d'envisager divers scénarios de prix. Vous achetez une assurance contre ce risque.

L'intérêt d'un tel programme, c'est qu'il est basé sur des primes. Si vous achetez plus d'assurance, cela vous coûte plus cher, mais vous êtes mieux protégé. Cela vous permet aussi de conserver le haut du marché. Dans votre contrat de vente de bovins, par exemple, vous avez déjà fixé ce prix.

Compte tenu de la valeur accrue du bétail et de tous ces défis auxquels nous sommes confrontés — les conditions météo, et vous voyez les problèmes que nous avons en Europe et l'effet de ces problèmes sur les marchés, la volatilité avec laquelle nous devons composer —, cela constitue un nouvel outil pour les producteurs pendant la période où ils prévoient commercialiser leurs bovins. Ils peuvent déterminer leur seuil de rentabilité avec cet outil, et le faire avec une couverture relativement abordable. Parfois, ils regardent les programmes offerts et ils décident que cela ne leur convient pas, et alors la participation diminue. Parfois, elle augmente.

Récemment, certains prix ont chuté, et un certain nombre de personnes ont réussi à obtenir un dédommagement grâce au programme.

• (1715)

M. Bev Shipley: Je me demandais... c'est quelque chose que vous préconisez, mais est-ce que 70 ou 80 p. 100 des producteurs utiliseraient ce programme si nous devons l'établir dans l'ensemble du pays, où est-ce...? Pouvez-vous m'aider à ce sujet?

M. Dennis Laycraft: Je n'ai pas de chiffres récents ici, mais c'est moins que cela.

Initialement, cette possibilité était offerte uniquement au secteur de l'engraissement. Elle est maintenant offerte également à d'autres intervenants, et les naisseurs et les parcs de semi-finition pourront s'en prévaloir.

Si vous le voulez, nous nous ferons un plaisir de vous fournir ces chiffres.

M. Bev Shipley: Excellent. Je crois que le comité pourrait...

Je suis un visiteur au comité, je ne suis pas certain d'avoir le droit de le demander, mais je le fais quand même. Vous pourriez peut-être m'envoyer cela.

Monsieur Bergmann, merci de ces commentaires au sujet de Porc International. Vous mettez annuellement en marché des produits d'une valeur de 3,2 milliards de dollars. L'AECG, nous l'espérons, sera bientôt réalité. Nous espérons que cela se fera d'ici la fin de l'année.

Avez-vous des attentes en ce qui concerne l'effet que cet accord pourrait avoir sur vos exportations, sans compter ces 3,2 milliards de dollars?

M. Rick Bergmann: Mentionner un chiffre comme cela... Je n'en ai pas en tête pour le moment, mais Jean-Guy a peut-être une idée.

Je sais que c'est considérable. Comme vous le savez, avec de telles perspectives, cela serait très important.

M. Bev Shipley: Je crois que nous constatons entre autres que ce sont surtout les produits spécialisés du porc qui seraient en demande dans l'UE.

M. Rick Bergmann: C'est exact.

M. Bev Shipley: D'accord.

Vous avez aussi mentionné que la consommation intérieure avait diminué de 16 p. 100. Ce chiffre me paraît inquiétant pour l'industrie. Nous essayons d'accroître les exportations, ici.

Pourriez-vous m'expliquer un peu quelle stratégie a été instaurée pour relever la consommation de porc au pays. Les marchés d'exportation sont importants, mais le principal marché devrait être le nôtre. Quand je vois des réductions de cette ampleur, je me demande si une stratégie de promotion a été mise en place pour commercialiser le produit et relever les taux de consommation au Canada.

M. Rick Bergmann: Je suis d'accord avec vous. Si nous jouissons d'une réputation internationale, nous devrions être populaire ici aussi. C'est une des questions que nous cherchons à régler par l'entremise de notre comité de marketing intérieur. Il s'agit en quelque sorte d'imiter ce que fait le CHIC à l'étranger et d'appliquer une partie de ses méthodes sur le marché intérieur pour essayer de reprendre des parts du marché aux pays dont nous importons les produits.

En outre, il ne suffit pas de faire reconnaître que le porc est un produit de consommation sain, il faut aussi sensibiliser les gens aux efforts importants que déploient les producteurs de porc pour que le produit soit salubre et de grande qualité.

Quant au transport, nous en avons parlé plus tôt...

Le président: Je vous en prie, continuez. Je disais simplement à M. Shipley...

M. Rick Bergmann: ... les camionneurs dans l'industrie du porc, s'ils transportent des animaux destinés à une installation fédérale, doivent réussir un programme d'assurance de la qualité dans le secteur du camionnage, et c'est une autre des activités que mène notre industrie pour que le consommateur reconnaisse toute la qualité de l'ensemble de la chaîne.

Le président: Merci.

Monsieur Thibeault, vous avez cinq minutes.

M. Glenn Thibeault (Sudbury, NPD): Je vais laisser la parole à M. Atamanenko.

M. Alex Atamanenko: Je la passerai peut-être aussi, mais j'ai deux ou trois...

Avant de commencer, je veux répondre à ce que Larry disait au sujet des extrémistes. Je crois que la majorité des Canadiens veulent probablement que les animaux soient bien traités. Je crois que si les supermarchés réagissent, c'est parce que les consommateurs exercent des pressions; sinon, ils ne feraient rien. Nous pourrions en reparler.

J'ai une question précise concernant la durée du transport, et ma question s'adresse à tous. À ma connaissance, au Canada, les porcs, les chevaux et la volaille peuvent être en transit pendant un maximum de 36 heures sans manger, sans boire ni se reposer à l'extérieur du camion. Les bovins, les ovins et les chèvres peuvent être en transit pendant 52 heures. En Europe, il est interdit de transporter la majorité des espèces animales pendant plus de 8 heures.

J'aimerais savoir ce que vous en pensez. Est-ce que cela serait réaliste au Canada? Est-ce que nous pourrions trouver un compromis? Je sais que c'est un aspect que nous voudrions modifier.

Commençons par vous, monsieur Laskowski.

• (1720)

Le président: Ce sera votre seule question, Alex, et nous allons passer à...

La sonnerie...

M. Stephen Laskowski: Nous respectons les dispositions sur les heures de service et nous respectons les règles de notre secteur.

On ne peut pas comparer l'Europe et le Canada en matière de transport et de distances, les distances pour se rendre aux marchés

sont très différentes, et les heures de service le reflètent. Les codes de bien-être animal sont eux aussi différents, et les conducteurs sont formés pour composer avec cette réalité des heures de service et des distances entre le lieu du chargement et le lieu de livraison.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

J'entends la sonnerie, nous devons aller voter.

Je vous remercie tous d'avoir participé à notre discussion aujourd'hui, ici même ou par vidéo, dans le cas de M. Laycraft et de M. Masswohl. Merci beaucoup.

Les témoins peuvent se retirer.

Pour couvrir les frais, je vais donner lecture d'une motion et j'aimerais que quelqu'un la propose.

Que le Comité entreprenne une étude sur les pertes dans les colonies d'abeilles domestiques; et qu'il tienne une (1) réunion sur cette étude afin d'entendre des témoins.

Proposé par M. Valeriotte.

(La motion est adoptée.)

Le président: Merci.

La séance est levée.

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>